

SCIENCES

Un label Inserm au CHU pour un avenir international

Le centre hospitalier universitaire de Poitiers a obtenu de l'Inserm la labellisation de son centre de recherche clinique. Une performance pour le CHU : les candidats poitevins ont raflé la première marche du podium devant les meilleures équipes parisiennes.

En cinq ans, le centre hospitalier universitaire a gagné ses galons d'établissement de recherche de haut niveau, rivalisant avec les meilleurs : aujourd'hui, trois équipes de PU-PH accrochent fièrement, à leur blouse blanche, le prestigieux sigle Inserm. En obtenant ce label, le centre de recherche clinique (CRC) devient ainsi un centre d'investigation clinique (CIC). « C'est une rampe de lancement, a confié, hier, le professeur Joseph Allal, président de la commission médicale de l'établissement (CME), il n'y a pas de CHU fort sans une recherche forte. » La labellisation autorise le CHU à « participer à des appels d'offres européens », a précisé Jean-Pierre Dewite, directeur général du CHU de Poitiers. La reconnaissance de la qualité des travaux



L'équipe de Poitiers a été classée 1^{ère} sur les 39 candidatures. En médaillon, François Guilhot, responsable de la structure ; Jean-Pierre Dewite, directeur général et Joseph Allal, président de la CME

(Photos NR Philippe Nominé)

scientifiques réalisés est un engagement à soutenir le programme de recherche pour quatre ans. L'équipe poitevine passera à nouveau le grand oral à l'issue de cette période où sera jugée sa production scientifique.

Le CIC, placé sous la responsabilité du professeur Guilhot et Régis Hankard, est organisé autour de trois thèmes : la leucémie myéloïde chronique ; la nutrition, les facteurs fœtaux et post-natals et

maladies chroniques ; les neurosciences, dégénérescences neuronales et vieillissement cérébral. Cela signifie que, sur ces axes de travail, le centre d'investigation clinique bénéficie de la recherche fondamentale en opérant un transfert sur l'homme malade. « Nous sommes dans la recherche clinique qui travaille sur l'homme sain et l'homme malade », a rappelé Jean-Pierre Dewite. Un cadre juridique et médical très strict ga-

rantit toutes dérives.

La plateforme de recherche va permettre « à de nouvelles équipes d'émerger », a assuré le professeur Guilhot. Le CIC incubateur ? C'est une réalité. Comme l'apport d'un nouveau budget : 184.000 € pour 2008 auxquels il faut ajouter 36.000 € par an versés par l'Inserm. Sans oublier une part variable. Bref des conditions favorables pour espérer...

Didier MONTEIL